

MAIRIE
de SAINT SERVIN DU BOIS

DECLARATION PREALABLE
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Demande déposée le 15/02/2023	
Par :	Monsieur COLLET JEAN-FRANCOIS
Demeurant à :	18 RUE DU DEFEND 71200 SAINT SERVIN DU BOIS
Sur un terrain sis à :	18 RUE DU DEFEND 71200 SAINT SERVIN DU BOIS 479 AC 82 1051 m ²
Nature des Travaux :	Construction d'une toiture en polycarbonate contre façade

N° DP 071 479 23 M0004

Le Maire de la Ville de SAINT SERVIN DU BOIS

Vu le Code de l'Urbanisme,
Vu la délibération du Conseil de la Communauté Urbaine Creusot Montceau en date du 18/06/2020 approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et ayant les effets d'un SCOT (PLUi.H),
Vu la délibération du Conseil de la Communauté Urbaine Creusot Montceau en date du 06/10/2022 approuvant la modification de droit commun N°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et ayant les effets d'un SCOT (PLUi.H) approuvé le 18/06/2020,
Vu la convention passée entre la commune et la CUCM transférant l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol à la CUCM en date du 20/02/2017,
Vu la demande de déclaration préalable susvisée,

ARRETE

ARTICLE UNIQUE : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de **non opposition**.

Date d'affichage en Mairie
de l'avis de dépôt :

SAINT SERVIN DU BOIS, le 17-02-2023
Le Maire,



Instruit et transmis par la CUCM
Le 15/02/2023

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le 23-02-2023
et publié, affiché ou
notifié le 23-02-2023
Le Maire,



Pascal FAUOURD